



PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Ferme-Neuve

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Bernadette Ouellette, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Ferme-Neuve, qu'il y aura séance du conseil le 16 janvier à 19 :30 à la salle du conseil au 125, 12e Rue, Ferme-Neuve. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 304, 13^e Rue (LOT: 5 111 992)

Demande de dérogation mineure (2022-0380) au 304, 13^e Rue, qui a pour objet d'autoriser en zone RES-16 :

- L'emplacement de la maison situé à 7.31 mètres de la rue au lieu de 7.62 mètres prescrit par le règlement en vigueur lors de la construction de la maison.

Le tout tel que prescrit au règlement de zonage no.181 en vigueur en 1975

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à la demande lors de la séance du 16 janvier 2023.

Donné à Ferme-Neuve, ce 21^e jour du mois de décembre deux mille vingt-deux.

Bernadette Ouellette
Directrice générale et
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Bernadette Ouellette, directrice générale et greffière-trésorière à Ferme-Neuve, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint conformément à la Loi, le 21 décembre 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, le 21 décembre 2022.

Bernadette Ouellette
Directrice générale et
Greffière-trésorière
